

# Édito

## Vers des sciences économiques féministes

Elvita Alvarez, Anne-Françoise Praz, Ellen Hertz,  
Stéphanie Lachat, Laurence Bachmann, Sylvie Rochat

Pourquoi traiter des sciences économiques dans un numéro de *NQF* et pourquoi maintenant ? Trois raisons motivent notre choix.

L'analyse critique des formes de domination matérielle – économiques et physiques en premier lieu – est au cœur de la pensée féministe radicale en général, et de la ligne éditoriale de *NQF* en particulier. Dans cette perspective, nous ne pouvons nous permettre d'ignorer la manière dont les sciences économiques abordent – ou n'abordent pas – les rapports sociaux de sexe. Cette discipline, bien loin d'être le simple reflet des relations économiques et sociales qu'elle prétend décrire, contribue en effet largement à les façonner.

À cette première raison s'en ajoute une deuxième, très en lien avec l'actualité sociopolitique. Il s'agit pour nous d'éviter qu'une fois de plus la question de la justice économique pour les femmes ne soit reléguée au second plan dans des luttes sociales qui prennent pour cible le système économique mondialisé. Alors que les postulats de l'économie néolibérale n'ont jamais été brandis avec autant d'assurance que ces deux dernières décennies, ils suscitent en même temps des remises en question récurrentes. Des critiques radicales du néolibéralisme et du libre marché ont émergé de milieux aussi divers que les écologistes, les syndicalistes, les altermondialistes, les militant-e-s des droits humains, les paysan-ne-s du Nord et du Sud, etc. Au sein de cette contestation plurielle, la question des femmes et du féminisme ne doit pas être occultée.

Enfin, une troisième raison justifie notre choix de publier ce numéro aujourd'hui. Cela fait plus de dix ans qu'une petite révolution a eu lieu au cœur même des sciences économiques. En 1995 était fondée l'International Association for Feminist Economics avec, à son actif, la création de la

Vers des sciences économiques féministes  
Elvita Alvarez, Anne-Françoise Praz, Ellen Hertz, Stéphanie Lachat,  
Laurence Bachmann, Sylvie Rochat

revue internationale *Feminist Economics*, ainsi que ses manifestes *Beyond Economic Man I et II* (Ferber et Nelson, 1993 ; Ferber et Nelson, 2003). Or, quels que soient leurs mérites et leurs défauts – et nous espérons en aborder quelques-uns dans les pages qui suivent – ces instances marquent une nouvelle phase dans l'analyse féministe de l'économie, une phase caractérisée par l'ambition d'occuper le champ de ces sciences et non pas de lancer des critiques à partir de ses marges (Kuiper et Sap, 1995 ; Meulders et Plasman, 2003).

Toutefois, de telles recherches féministes en économie sont encore très peu développées et demeurent marginales. Remettre en question les présupposés androcentrés (England, 1993) et les discours hégémoniques de la discipline (Nelson, 1992), ce que s'efforcent précisément de réaliser ces approches, n'est pas chose aisée dans une discipline où les femmes elles-mêmes, pour ne pas parler des féministes, font figure d'exceptions.

Cet éditorial va tout d'abord rappeler la place ambiguë qu'occupent les sciences économiques au sein même des sciences sociales. Il examinera ensuite les critiques adressées au paradigme économique dominant et les alternatives proposées. Nous espérons que ce numéro aidera nos lectrices et lecteurs à considérer l'intérêt des sciences économiques, et plus particulièrement de l'économie politique, pour forger de nouveaux outils dans les luttes féministes.

## Sciences économiques : encore un effort !

Au sein des sciences sociales, les économistes et les autres sciences sociales ont longtemps entretenu des rapports distants, basés sur des visions parfois caricaturales les un-e-s des autres. Pour ne parler que de la sociologie, où la confrontation a été la plus directe, il faut noter que si, aux yeux des économistes, les explications avancées par les sociologues sont trop complexes, difficiles à modéliser et manquent de pouvoir prédictif, du côté des sociologues, on trouve les modèles économiques trop simplistes et empreints de présupposés idéologiques. La figure de l'*homo oeconomicus*, véhiculée par le paradigme néoclassique dominant, a notamment focalisé les critiques. Elle pose en effet comme unité d'analyse un individu, masculin neutre, autonome et rationnel, qui maximise son intérêt. Ce modèle s'intéresse prioritairement aux activités marchandes, négligeant les biens et le travail qui s'échangent dans des circuits non marchands. Les contraintes de budget et de temps constitueraient les uniques limites des choix de l'*homo oeconomicus*. Les limites de ce modèle ont été reconnues par les économistes *mainstream* eux-mêmes et de nombreux travaux se sont attachés à le complexifier en y introduisant de nouveaux éléments : d'une part la rationalité limitée de l'agent économique, étant donné le manque d'information, de temps et l'attachement à des habitudes, et d'autre part l'existence de monopoles et de règles qui contraignent les marchés et réduisent les options des consommatrices et des consommateurs.

Si le paradigme néoclassique demeure dominant, il n'en reste pas moins qu'au sein de ce courant lui-même une première brèche a été ouverte, avec les travaux en micro-économie du ménage (*New Home economics*), menés dans les années 60 par Gary Becker et ses collègues de l'Université de Chicago (Grossbard-Shechtman, 2001). Au lieu d'envisager le ménage comme simple unité de consommation (« modèle unitaire ») sans en observer le fonctionnement interne, ils le considèrent comme une unité de production dont les membres s'organisent afin de répartir le travail domestique et marchand de manière à optimiser leur bien-être. Les féministes ont salué cette reconnaissance de l'importance économique de la production domestique, mais ont critiqué les explications naturalisantes de la division du travail. En effet, dans ce modèle, les femmes seraient prédisposées à se spécialiser dans le travail domestique et familial en raison de leur rôle biologique dans la reproduction (Becker, 1981). Ce rôle les conduirait à une accumulation de savoir-faire qui leur conférerait un avantage comparatif en capital humain dans ce type d'activité. Ainsi, la division sexuelle du travail traditionnelle serait la forme optimale d'organisation qui maximise l'efficacité économique de l'unité familiale.

Une autre proposition prenant en compte les femmes dans les modèles économiques consiste à quantifier de manière systématique les inégalités entre les sexes. Telle est l'option prise notamment par les recherches récentes en économie du développement. Ainsi, certains indicateurs économiques, tels que le taux d'alphabétisation ou la participation au marché du travail, sont désormais systématiquement ventilés selon le sexe. Cependant, ces indicateurs demeurent discutables, notamment parce qu'ils sont souvent construits dans l'idée d'aligner la situation des femmes sur celles des hommes, qui demeurent toujours la référence. Plus encore, dans certains travaux utilisant ces nouveaux indicateurs, la réduction des inégalités est principalement envisagée en vue de soutenir la croissance économique, en améliorant notamment le niveau de productivité des femmes, et non pas dans une perspective de changement des rapports sociaux de sexe.

Comme nous l'avons déjà indiqué, toutes ces pistes demeurent insatisfaisantes dans une perspective féministe radicale. Ces travaux rendent certes mieux visibles certaines inégalités entre femmes et hommes. Cependant, ils restent impuissants à démontrer par quels mécanismes sociaux et culturels la division sexuelle du travail se reproduit et pourquoi, comme le relève Jane Humphries (1982) dans son compte rendu de l'ouvrage de Becker, les hommes sont libérés des tâches domestiques et parentales alors que les femmes y sont assignées.

## **Des pistes à suivre**

On rencontre néanmoins certain-e-s économistes qui portent leur attention sur les contraintes sociales, les institutions, les normes et les valeurs créant les contextes où les individu-e-s sont amené-e-s à faire des

choix. Telle est l'option du courant dit «institutionnaliste» qui prend en compte le rôle d'institutions comme l'entreprise, la famille, l'État, ainsi que les règles explicites (lois, règlements) et implicites (normes sociales, valeurs) qui permettent à ces organisations de fonctionner (voir l'article de Sylvie Morel dans ce numéro). Au sein de ce courant, des économistes s'interrogent sur la domination masculine en tant que contrainte sociale transversale et généralisée. Comment expliquer sa persistance? Certain-e-s invoquent l'inertie des institutions, qui se sont avérées fonctionnelles à un moment donné et qui ne le sont plus. À plus ou moins long terme, ces institutions inadaptées devraient évoluer et ces inégalités disparaître sous la pression de la concurrence et des impératifs d'efficacité. D'autres tenant-e-s de l'institutionnalisme, auquel-le-s se rattache Nancy Folbre dont le parcours est présenté dans ce numéro, mettent plutôt l'accent sur l'existence de conflits relatifs aux gains à répartir et sur la résistance active de la part des groupes dominants, qui s'efforcent de conserver les institutions qui leur garantissent des avantages particuliers. Contrairement au paradigme néo-classique, le courant institutionnaliste montre la centralité de l'institution monétaire dans le fonctionnement de l'économie. Il permet ainsi de spécifier quel type de travail a droit ou non à une rémunération monétaire.

Comment développer une approche économique qui tienne compte des processus de différenciation sexuée et qui en outre questionne la persistance et la reproduction des hiérarchies basées sur d'autres critères que le sexe : la race ou la classe sociale par exemple<sup>1</sup>? Comment intégrer de manière centrale, parmi ces processus, celui de la division sexuelle du travail, y compris le travail de «care», assigné socialement aux femmes et fortement dévalorisé<sup>2</sup>? Cette préoccupation rejoint les critiques adressées aux sciences économiques dans les années 70 déjà par les chercheuses féministes. Celles-ci dénonçaient les présupposés androcentrés du paradigme dominant qui excluent de la sphère économique les activités effectuées principalement par les femmes, qu'il s'agisse du travail domestique, du travail de soins aux personnes dépendantes ou du travail dans l'entreprise familiale, une telle exclusion justifiant la non-rémunération des femmes (Delphy, 1998). À l'instar de la «main invisible» d'Adam Smith, métaphore utilisée par le célèbre économiste écossais pour désigner les mécanismes d'autorégulation du marché, ces féministes entendaient dévoiler d'autres «mains invisibles» à l'œuvre, qui permettent à ce même marché de fonctionner, notamment en assurant la reproduction et l'entretien de la force de travail. Depuis lors, plusieurs travaux ont permis de répondre à cette critique en proposant des évaluations, en argent et en temps, du travail domestique et du travail de soins non rémunéré. C'est un premier domaine d'intérêt des études féministes où l'on dispose d'enquêtes empiriques, de données officielles nationales et de formalisations mathématiques.

1. Voir *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 25, N° 3/2006, «Sexisme, racisme et postcolonialisme».

2. Voir *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 23, N° 3/2004, «Famille-Travail : une perspective radiale».

À ce jour, les recherches économiques féministes les plus développées concernent le marché du travail (Carrasco, 1991 ; Silvera, 1996 ; Sofer, 1985). Mais d'autres sujets se prêtent également à une analyse en économie féministe. Des études pionnières abordent notamment les thématiques de l'environnement (cf. *Ecological Economics*, 1997, Vol. 20, N° 2) ou du postcolonialisme (Charusheela et Zein-Elabdin, 2003). Ces recherches témoignent de tout le potentiel de l'économie féministe. Dans ce numéro, nous aurions souhaité pouvoir refléter cette diversité mais rassembler des contributions sur ce thème n'a pas été chose aisée, témoignant du fait que de telles perspectives sont encore trop marginales. Ainsi, si deux des exemples empiriques développés dans ce numéro traitent de la division sexuelle du travail, ils sont néanmoins abordés sous des angles inédits. De plus, toutes les contributions présentent également des réflexions théoriques pour l'intégration des perspectives féministes en économie.

### **Quand des économistes adoptent des perspectives féministes : trois exemples**

Dans le premier article du « Grand angle », Sylvie Morel rappelle la nécessité, d'un point de vue féministe, de rompre avec le courant dominant en économie (néoclassique), et présente l'intérêt des approches institutionnalistes, en particulier « l'institutionnalisme des origines », pour traiter de l'interaction des rapports sociaux de classe et de sexe. Morel souligne les convergences entre les approches féministes et institutionnalistes. Ces dernières considèrent que les « faits économiques » découlent aussi d'une construction sociale de la monnaie ou de la valeur du travail. Loin d'être un « fait de nature », l'économie est plutôt un « fait social institué », avec ses systèmes de règles, ses conflits et rapports de pouvoir dans le cadre des institutions de régulation de la propriété, ce qui place d'emblée la réflexion sur le terrain du politique. L'agent économique devient un·e individu·e-citoyen·ne doté·e de droits, de devoirs, de libertés et de vulnérabilités. En appliquant ces concepts à l'analyse de la mise au travail des pauvres à travers l'évolution des politiques d'assistance, Morel montre qu'ils permettent de souligner des biais de genre dans ces politiques, car celles-ci construisent effectivement différents types d'individu·e-s-citoyen·ne-s.

L'article de Cristina Carrasco propose l'évaluation du travail non rémunéré de soins socio-sanitaires effectués par des proches – des femmes, dans 74% des cas – auprès de patient·e-s hospitalisé·e-s ou revenu·e-s à domicile après un bref séjour hospitalier. Elle s'interroge sur la manière de valoriser ces soins sans qu'ils n'entraînent de sanctions professionnelles pour les personnes qui les effectuent, de les répartir entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre le secteur public et le secteur privé. Une étude de terrain portant sur 320 entretiens lui permet d'évaluer le coût monétaire de ce travail à plus du quart de l'ensemble des salaires versés par l'hôpital concerné. Selon Carrasco, il est essentiel que de tels coûts

soient rendus visibles pour lancer un débat public, à l'heure où les restrictions budgétaires visent à abrégé les séjours hospitaliers et à se décharger d'une partie des prestations sur les proches. Une originalité de son travail consiste à proposer différentes évaluations de ce travail de soins, soit selon le prix du marché, soit par des auto-évaluations effectuées par les prestataires des soins gratuits, qui tiennent compte ou non de leurs liens avec le ou la patient-e. Quand les relations entre soignantes et soigné-e-s sont considérées, le salaire exigé est très bas et Carrasco explique cette différence par le fait que la personne refuse d'évaluer monétairement l'aspect relationnel avec la personne soignée.

Le dernier article du «Grand angle» cherche à tester certains des concepts développés par l'économiste Amartya Sen : fournissent-ils un cadre pertinent pour des analyses féministes en économie ? Ingrid Robeyns présente brièvement les concepts de *capabilities* et de *functionings*, centraux dans cette approche, qui mettent l'accent sur les «opportunités réelles» des individu-e-s en matière de bien-être. Sen propose une conception du bien-être individuel qui tente d'intégrer les déterminants socio-économiques et institutionnels qui structurent les préférences des individu-e-s. Toutefois, comme le démontre Robeyns, ces concepts ne fournissent qu'un cadre d'analyse très large, et sont difficilement opératoires. Le problème de la quantification de tels critères, des dispositifs statistiques nécessaires à les mettre en œuvre pour les mesurer, reste entier. De plus, il est regrettable que les concepts de Sen soient si élastiques et susceptibles ainsi de soutenir des visions féministes diverses, aussi bien différentialistes que radicales. Sans compter qu'ils peuvent être invoqués pour justifier des politiques libérales en matière économique.

La rubrique «Parcours» est consacrée à l'économiste Nancy Folbre. Ses travaux portent sur l'analyse des politiques publiques, du travail de *care*, des politiques du développement, du recul de la fécondité et des transformations familiales ; ils s'attachent notamment à préciser les contrats explicites et implicites qui déterminent la répartition des biens et services au sein de la famille et qui garantissent – ou ne garantissent plus – l'entretien des enfants et des personnes dépendantes par le travail gratuit des femmes. L'altruisme familial n'étant pas un fait de nature, mais une disposition qui s'acquiert et se renforce socialement, le problème principal de nos sociétés actuelles est de trouver des incitations institutionnelles pour que ces tâches importantes qui permettent le bien-être de chacun-e et le fonctionnement de la société dans son ensemble soient assurées, sans pour autant pénaliser les femmes (Folbre, 1997).

Les militantes de la Commission féministe d'Attac Suisse, dont le témoignage est recueilli dans la rubrique «Collectifs», mettent la défense des services publics au cœur de leur réflexion. Créée il y a un peu plus d'un an pour ouvrir un lieu de débats et d'approfondissements des thèmes féministes en amont de l'action altermondialiste, cette commission cherche d'une part à visibiliser les femmes et d'autre part à favoriser la prise en

compte des perspectives féministes dans les actions et les réflexions du mouvement.

Nous avons présenté dans ce numéro quelques recherches et réflexions conduites actuellement par des économistes féministes. Dans leur discipline, peu préoccupée par la question des rapports sociaux de sexe, les thématiques qu'elles abordent sont nouvelles. Pourtant, cette même question se révèle incontournable pour appréhender les processus économiques dans toute leur complexité. Leur oubli ou leur occultation constituent à la fois une lacune scientifique et un enjeu politique. Telle est la conviction, à la fois scientifique, féministe et politique, qu'il faut s'efforcer de faire prévaloir à l'intérieur même de cette discipline. ■

## Références

- Becker, Gary S. (1981). *A Treatise on the Family*. Massachusetts : Harvard University Press.
- Carrasco, Cristina (1991). *El trabajo doméstico. Un análisis económico*, Madrid : Ministerio de Trabajo y Seguridad Social.
- Charusheela, S. et Eiman O. Zein-Elabdin (2003). «Feminism, Postcolonial Thought, and Economics». In Marianne A. Ferber et Julie A. Nelson (Eds), *Feminist Economics Today: Beyond Economic Man* (pp. 175-192). Chicago : University of Chicago Press.
- Delphy, Christine (1998). *L'ennemi principal: Économie politique du patriarcat*. Paris : Syllepse.
- Ecological Economics* 20 (2), (1997). «Women, Ecology and Economics».
- England, Paula (1993). «The Separative Self: Androcentric Bias in Neoclassical Assumptions». In Marianne A. Ferber et Julie A. Nelson (Eds) (1993), *Beyond Economic Man: Feminist Theory and Economics* (pp. 37-53). Chicago : University of Chicago Press.
- Ferber Marianne A. et Julie A. Nelson (Eds) (1993). *Beyond Economic Man: Feminist Theory and Economics*. Chicago : University of Chicago Press.
- Ferber Marianne A. et Julie A. Nelson (Eds) (2003). *Feminist Economics Today: Beyond Economic Man*. Chicago : University of Chicago Press.
- Folbre, Nancy (1997). «The Future of the Elephant Bird». *Population and Development Review*, 23 (3), 647-654.
- Grossbard-Shechtman, Shoshana (2001). «The New Home Economics at Colombia and Chicago». *Feminist Economics*, 7 (3), 103-130.
- Humphries, Jane (1982). «A Treatise on the Family, by Gary Becker». *The Economic Journal*, 92 (367), 739-740.
- Kuiper, Edith et Jolande Sap avec Susan Feiner, Notburga Ott et Zafiris Tzannatos (Eds) (1995). *Out of the Margin: Feminist Perspectives on Economics*. London : Routledge.
- Meulders, Danièle et Robert Plasman (2003). «Approche féministe de l'économie». In Jacqueline Laufer, Catherine Marry, Margareth Maruani, *Le travail du genre. Les sciences sociales à l'épreuve des différences de sexes* (pp. 227-237). Paris : La Découverte MAGE.
- Nelson, Julie A. (1992). «Gender, Metaphor, and the Definition of Economics». *Economics and Philosophy*, 8 (1), 103-125.
- Silvera, Rachel (1996). *Le salaire des femmes, toutes choses inégales*. Paris : La Documentation française.
- Sofer, Catherine (1985). *La Division du travail entre hommes et femmes*. Paris : Economica.